



FO *la force syndicale* **Finistère**
DGFIP

BOYCOTT DU COMITE TECHNIQUE LOCAL 21 AVRIL 2016 COMPTE RENDU

En réaction à l'ampleur des projets de restructurations envisagés par la Direction pour 2017, l'ensemble des organisations syndicales, **F.O.-DGFIP29-Solidaires-CGT-CFDT**, ont décidé de boycotter le Comité technique local prévu le jeudi 21 avril 2016.

Les représentants des personnels et agents présents, ont fait lecture d'une motion intersyndicale faisant état de leur opposition à ce démantèlement programmé du réseau départemental de la DGFIP.

D'un commun accord, pris en amont de ce boycott, les organisations syndicales FO-DGFIP29-Solidaires-CGT-CFDT, ont demandé à la Directrice, Madame BRIGANT, la reconvoque très rapide du Comité technique local, et ce, dès le lundi 25 avril, date initialement prévue pour le CHS-CT.

Nous lui avons rappelé, que l'ordre du jour du Comité technique local, porte sur des sujets directement liés à l'organisation des services, aux effectifs, aux emplois et aux statuts des personnels.

Nous avons considéré que la prééminence du CTL, instance ou nous sommes élus par les personnels, doit être respectée pour l'examen de toutes ces questions. De plus l'actualité de l'organisation de la campagne déclarative ne pouvait selon nous faire l'objet d'un débat lors d'un CTL qui serait repoussé courant mai.

La Directrice a reconnu le bien fondé de cette position et a accepté de reconvoquer le Comité technique local le lundi 25 avril 2016, afin que les élus des personnels puissent au sein de cette instance, exprimer leurs positions et les revendications de leurs mandants, sur les projets de restructurations de la Direction.



FO *la force syndicale* **Finistère**
DGFIP

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques 29
Section du Finistère

29
la
cgt
Finances
Publiques

Cfdt: 29
FINISTERE
FINANCES
PUBLIQUES

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 21 AVRIL 2016 MOTION INTERSYNDICALE

Madame la Présidente,

L'ordre du jour de ce Comité technique convoqué ce 21 avril 2016 porte sur plusieurs projets de restructurations des services de la DGFIP du Finistère en 2017 et notamment :

. Transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Lanmeur au SIP de Morlaix ;

- Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Pleyben aux SIP de Châteaulin et Quimper-Est ;
- Transfert des services enregistrement des SIE de Morlaix et Brest-Iroise vers le SPF de Brest 1 et du SIE de Quimper-Ouest vers le SPF de Quimper 1 ;
- Transfert de l'activité Hôpital de la Trésorerie de Quimperlé à la Trésorerie de Lorient Hôpital-HLM ;
- Fermeture de la Trésorerie de Plogastel Saint Germain ;
- Fusion de la Trésorerie de Morlaix Banlieue avec la Trésorerie de Morlaix Municipale

Nous vous rappelons que depuis 2009, 20 000 emplois ont été supprimé à la DGFIP, et que dans le même temps, la fusion des deux administrations du Trésor et des Impôts a généré de profondes réformes de structures avec un fort impact sur les conditions de travail des personnels.

Désormais, les suppressions d'emplois s'amplifient et les orientations nationales de notre Direction Générale se déclinent dans les départements par de véritables catalogues de fusions et de suppressions de services.

L'ordre du jour de ce Comité Technique Local du Finistère illustre concrètement, le mécano que notre Direction Générale est en train de mettre en œuvre, et dont l'objectif est d'opérer un resserrement sans précédent de notre réseau départemental.

Pour les organisations syndicales de la DGFIP du Finistère, il n'y a là aucune stratégie de développement de notre administration, mais bien au contraire une logique d'abandon des missions de services publics de proximité, avec pour seul objectif de tenter de gérer la pénurie des effectifs dans le cadre des prochaines suppressions d'emplois.

L'époque n'est pourtant pas si lointaine où l'administration de la DGFIP s'engageait à remplir son rôle de service public au plus près des usagers, en favorisant notamment l'accueil fiscal généraliste sur tous ces sites.

Désormais les usagers sont invités à se retourner vers les services en lignes. Ainsi que l'affluence des usagers à nos guichets le démontre actuellement, la e-administration est pourtant très loin de faire l'unanimité auprès de la population !

Quant aux agents de la DGFIP, non seulement ils n'adhèrent pas à vos projets Madame la Présidente, mais après tant d'années de réformes incessantes et de suppressions d'effectifs, ils ont perdu toute lisibilité sur leur avenir et confiance envers leur administration.

Pour enfoncer le clou, vous leur proposez au travers de vos projets « stratégiques » 2017 de regrouper des services actuellement surchargés de travail et exsangues en effectifs, avec d'autres services d'ores et déjà dans la même impasse !

De telle perspectives relèvent de la provocation, car comment imaginer dans un tel contexte un quelconque bénéfice pour l'exercice des missions et pour les conditions de travail.

<p>En conséquence, nous manifestons aujourd'hui notre opposition à vos projets, que nous estimons mortifères pour notre administration, et nous ne siégerons pas dans ce comité technique local convoqué ce 21 avril 2016.</p>
--